

LA FUMÉE SECONDAIRE AU TRAVAIL EST UNE VÉRITABLE MENACE.

Canada

HEATHER CROWE

PORTRAIT.

Heather Crowe, 57 ans, n'a jamais fumé, mais elle a travaillé dans un restaurant pourvu d'une section réservée aux fumeurs. Aujourd'hui, Heather a le cancer du poumon.

Il y a plusieurs années, lorsqu'elle a commencé à travailler comme serveuse, Heather ne savait pas que la fumée secondaire pouvait nuire à sa santé. L'industrie du tabac, il y a 15 ans à peine, soutenait que la fumée secondaire ne présentait aucun danger et Heather se sentait en sécurité au travail. Aujourd'hui, Heather est incapable de travailler: elle ne peut plus gagner sa vie, sa santé est affectée et elle n'a plus d'avenir.

QU'EST-CE QUE LA FUMÉE SECONDAIRE ET POURQUOI EST-ELLE AUSSI DANGEREUSE?

C'est la fumée qui se dégage lorsqu'une cigarette se consume.

C'est la fumée qui est exhalée par un fumeur.

Elle contient plus de 4 000 agents chimiques dont le monoxyde de carbone, le formaldéhyde, le benzène et l'acide cyanhydrique.

Elle contient les mêmes agents chimiques toxiques que la fumée inhalée par un fumeur.

Même une fois la cigarette éteinte, la fumée secondaire demeure dans l'environnement (meubles, tapis, stores...) et est toujours toxique.

Les systèmes de ventilation, les purificateurs d'air et les zones réservées aux fumeurs ne suffisent pas pour vous protéger de la fumée secondaire.

POURQUOI LES LIEUX DE TRAVAIL PRÉSENTENT-ILS UN TEL RISQUE?

3 millions de travailleurs canadiens n'ont aucune protection contre la fumée secondaire. 8 millions de plus ne bénéficient que d'une protection partielle.

L'exposition à la fumée secondaire peut être plus importante dans certains lieux de travail qu'à la maison. Par exemple, la concentration de nicotine mesurée dans l'air des bars est 15 fois supérieure à celle que l'on retrouve dans la maison d'un fumeur.

Les non-fumeurs qui travaillent dans un environnement saturé en fumée inhalent les mêmes substances toxiques que les fumeurs eux-mêmes.

Les employés régulièrement exposés à la fumée secondaire sont susceptibles de voir augmenter de 20 % leur risque de développer un cancer du poumon.

Le risque qu'un non-fumeur développe une maladie coronarienne peut être significativement plus élevé s'il se trouve exposé régulièrement à la fumée secondaire au travail.

VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE.

- Faites savoir aux gens à quel point la fumée secondaire est nocive.
- Discutez de vos appréhensions avec vos collègues et vos employeurs.
- Apportez votre soutien aux arrêtés municipaux qui restreignent l'usage du tabac dans les lieux publics.

Visitez aussi le www.vivezsansfumee.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur les *Lieux sans fumée*. Ce guide pratique vous aidera à faire de votre communauté un environnement sans fumée.

Heather ne savait pas qu'elle était visée par la fumée secondaire. Vous sentez-vous visé?

Pour plus d'information sur le Programme de la lutte au tabagisme ou sur les autres programmes et services du gouvernement du Canada, appelez au

1 800 O-Canada (1 800 622-6232) ATS: 1 800 465-7735 www.vivezsansfumee.ca

ISBN: H21-207/2002 0-662-66859-6

